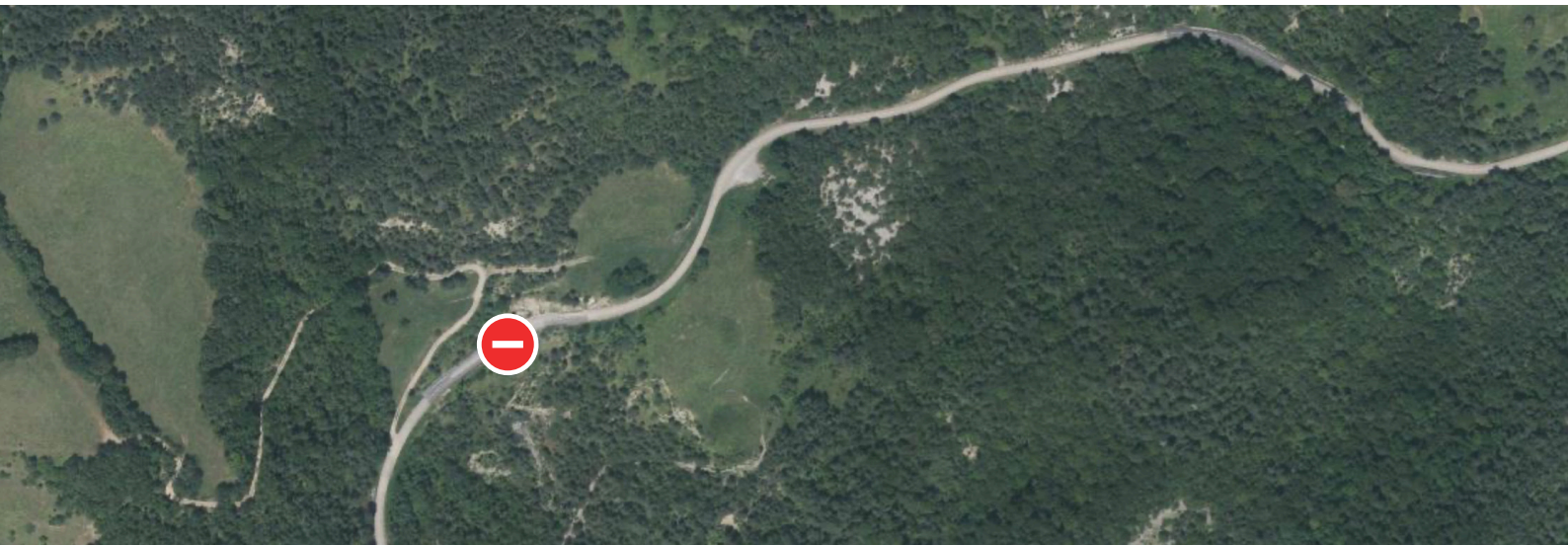


MANIFESTE DU COLLECTIF RD8

pour le maintien d'un axe de circulation



Ce manifeste a plusieurs objectifs :

- Lister et démontrer les nombreux usages de la RD8 ;
- Alerter les décideurs des collectivités territoriales des impacts de la fermeture temporaire de la route.

1/ Les **activités professionnelles** sont fortement impactées. Les professions libérales, les artisans sont amenés à doubler leur temps de trajet. Ce temps est précieux pour tous. Il en est de même pour les personnes qui se rendent sur leur lieu de travail. Il engendre un impact financier conséquent en terme de consommation de carburant, d'amortissement des véhicules, de temps de déplacement. Le transporteur prestataire du Flexo en est un exemple concret. Ces professions sont empêchées au quotidien dans leur travail. Les services à la population sont également touchés par cette fermeture temporaire : la Poste ne peut plus desservir les hameaux en contrebas de la commune de Miribel Lanchâtre, les lignes Orange et la Fibre menacent d'être coupées avec des poteaux en bordure d'éboulement. La gendarmerie de Monestier de Clermont ne peut plus intervenir sous le même délai sur la commune de Miribel Lanchâtre.

2/ Les activités du secteur de la **santé**, dont les professions libérales comme les infirmières, les kinés, sos-médecins ou encore les aides à domicile, sont aussi tributaires de la RD8. Ils interviennent depuis les communes de Miribel Lanchâtre, Saint Guillaume, Monestier de Clermont auprès de patients qui parfois ne peuvent pas supporter un délai supplémentaire. Au-delà du coût de déplacement, c'est

surtout une efficacité d'intervention qui est remise en question, au détriment des patients. La Défense Extérieure Contre l'Incendie, et plus largement les premiers secours, voient leurs possibilités d'interventions se réduire : Pont de Claix est mobilisé en premier (Vif en cas de besoin supplémentaire) alors que jusqu'à présent les centres de Monestier de Clermont et Gresse en Vercors pouvaient se rendre sur la commune de Miribel Lanchâtre en fonction de leurs disponibilités.

3/ Les **activités agricoles** sont également entravées. La desserte des champs et le transport de bétails ne peuvent plus se faire dans les mêmes conditions. Sans compter que la distribution et la vente à la ferme se voient complexifiées ou amoindries par une clientèle plus éloignée en kilomètres. Pour n'en citer que quelques-unes, les exploitations des communes de Miribel Lanchâtre, Saint Andéol, Saint Guillaume sont touchées.

4/ Le dimensionnement des **routes secondaires** de délestage s'avère non adapté. La déviation intensifie le trafic sur les communes du Gua au niveau des villages de Saint Barthélémy / Prénfrey (RD8a), au niveau du Genevrey et Saint Paul les Monestier. Cette dernière commune a mobilisé il y a quelques années des fonds propres pour réhabiliter

une voie communale. Aujourd'hui, la réalité du quotidien a pour conséquence que les automobilistes empruntent cette voie qui s'avère dangereuse à plusieurs niveaux : elle est non goudronnée, il n'y a pas de possibilité de se croiser, elle traverse plusieurs hameaux. Ce trafic détruit les aménagements réalisés. Au départ de Miribel, est empruntée une voie de lotissement où des enfants circulent, jouent, des habitants vivent.

5/ La question du **territoire** se pose également. Un hameau est coupé de son village, un village coupé de son canton, le territoire du Trièves amputé d'une de ses communes, des territoires enclavés, ou tout du moins avec des transits fortement entravés. C'est tout un espace de vies qui est affecté : les activités extra-scolaires des enfants sont impactées par des temps de trajets rallongés - activités financées par la Région Auvergne Rhône-Alpes et le Conseil général notamment avec le Pack Rentrée - comme les activités sportives, de loisirs ou culturelles, dont, et nous pouvons nous en réjouir, notre territoire en est riche. D'un point de vue touristique, la RD8

Jusqu'à présent Miribel n'avait que 2 accès routiers, un par le sud et un par le nord et maintenant il n'en reste plus qu'un ... de la à dire que nous sommes dans une impasse.

**C'est bien toute la cohérence de ce territoire qui est en jeu !
C'est pourquoi les collectivités doivent se mobiliser de concert
pour le maintien du service essentiel qu'est la voirie.**

voyait passer des cyclistes, des motards, des circuits de voitures. Enfin elle dessert un territoire fréquenté par des chasseurs et de pêcheurs.

6/ Les **écoles** des communes de Miribel Lanchâtre et de Saint Guillaume subissent également cette fermeture temporaire. Les activités sportives saisonnières notamment à Gresse en Vercors ont été annulées pour les élèves de l'école de Luc de Miribel Lanchâtre. Les sorties ENS mises en place par les enseignantes ne peuvent plus se faire dans le même temps imparti, tout comme le partenariat artistique avec la salle du Pot au noir sur la commune de Saint Paul les Monestier. Sans compter que les trajets en car sont bien plus coûteux puisque plus partagés entre les écoles du territoire. Les enseignants redoublent d'énergie pour permettre aux enfants des sorties nombreuses et variées ; sorties aujourd'hui difficiles à financer du fait des déplacements. L'équipe pédagogique de l'école de Luc voit, elle aussi, son temps de transport, doublé.



MANIFESTE DU COLLECTIF RD8
pour le maintien d'un axe de circulation